

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

Déclaration du groupe CGT-FO

Un an après l'avis sur le Plan de relance et sa déclinaison territoriale dans les Outre-Mer, le CESE a décidé d'un avis de suite pour constater les évolutions.

Force est de constater que si la territorialisation a été en partie réalisée, elle demeure incomplète et doit se poursuivre. Pour le Groupe FO au CESE, il va de soi que la territorialisation à laquelle nous aspirons ne s'inscrit pas dans la logique de la loi « 3DS » mais bien dans un cadre républicain égalitaire fort déclinable par territoire.

Comme le souligne cet avis, la crise sanitaire a mis en exergue certaines caractéristiques et notamment la prise en compte des nombreux besoins locaux afin d'améliorer l'efficacité des différents plans au sein de chacun des territoires.

La mise en place des sous-préfets à la relance sur trois territoires a permis de faciliter les relations avec les services déconcentrés de l'Etat. Pour le groupe FO, il faut généraliser cette expérience et doter ces sous-préfets des moyens adéquates (budgétaires, humains...)

Pour FO, il est indispensable que l'Etat et les collectivités territoriales soutiennent les expérimentations portées par les acteurs locaux afin de répondre aux besoins des populations (filière d'excellence sur chaque territoire, recherche, formation, soutien à l'industrie avec le développement des infrastructures...)

FO regrette le peu d'avancée sur les problèmes administratifs et financiers. Il est indispensable dans le cadre de la réglementation en vigueur de permettre aux entreprises locales de faire valoir leurs atouts sur les plans économique et social.

Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences devrait permettre de répondre à la situation sociale explosive en lien avec les partenaires sociaux. Des pistes de réflexion sur la cherté de la vie, le pouvoir d'achat et le système de soins doivent être poursuivies.

Concernant les services publics, il est urgent d'engager un plan d'accès pour les missions régaliennes entre l'Etat et les collectivités territoriales notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la sécurité et de la justice.

FO souhaite qu'une prise de conscience collective soit prise afin que ce Plan de relance continue d'envoyer un signal fort en faveur des Outre-Mer et apporte des réponses concrètes.

Le groupe FO, attaché à la défense des territoires ultramarins et au principe intangibles Républicains d'Égalité et de Fraternité, s'inscrit pleinement dans ce qui ressort des travaux de la délégation aux Outre-Mer : la nécessité de construire un Plan de rattrapage, de Mise à niveau adapté à chaque territoire, mise à niveau en matière d'accès aux services publics , à la santé, au logement, à l'éducation et la formation,... à la lutte contre « la vie chère ».

De même toutes les initiatives pour relancer la filière touristique et lui donner l'exemplarité attendue en matière de développement durable doivent être soutenues. Sur ce point le groupe FO estime que le CESE peut avoir un rôle déterminant.

Nous terminerons notre intervention en saluant le travail de la délégation aux Outre-Mer, son Président, l'administration qui a su s'adapter aux horaires particuliers qui caractérisent nos travaux, avec une mention particulière à Inès et Olivier, les rapporteurs, pour leur sens de l'écoute, du concret et de la synthèse.

Le groupe FO a voté pour cet avis de suite.